

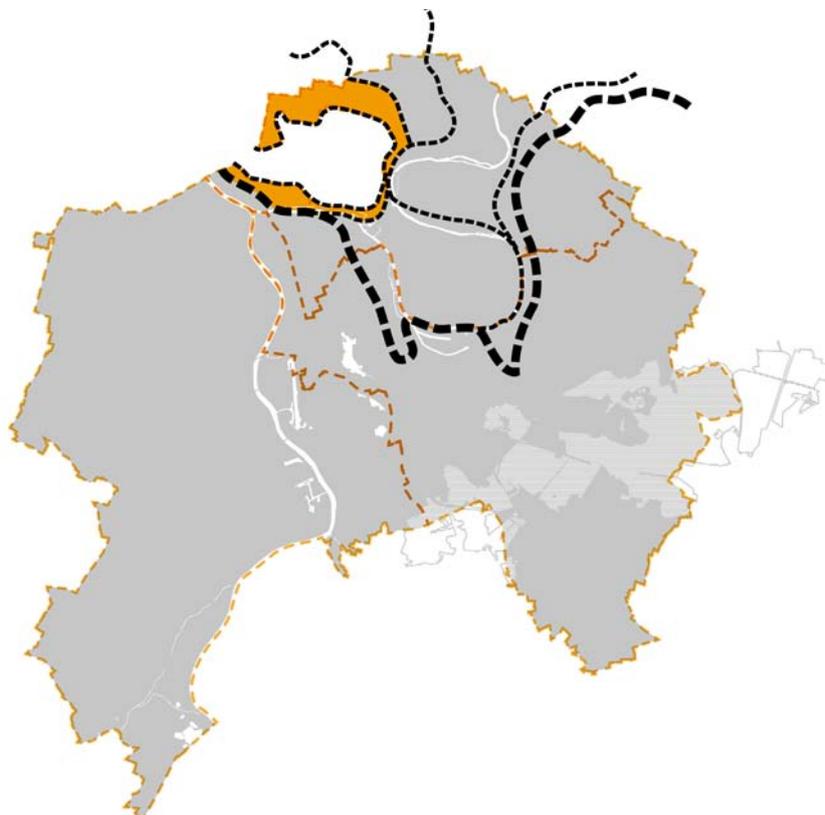
Ablon-sur-Seine  
 Alfortville  
 Arcueil  
 Athis-Mons  
 Boissy-Saint-Léger  
 Bonneuil-sur-Marne  
 Bry-sur-Marne  
 Cachan  
 Champigny-sur-Marne  
**Charenton-le-Pont**  
 Chennevières-sur-Marne  
 Chevilly-Larue  
 Choisy-le-Roi  
 Créteil  
**Fontenay-sous-Bois**  
 Fresnes  
 Gentilly  
 L'Haÿ-les-Roses  
 Ivry-sur-Seine  
**Joinville-le-Pont**  
 Juvisy-sur-Orge  
 Le Kremlin-Bicêtre  
 Limeil-Brévannes  
**Maisons-Alfort**  
 Mandres-les-Roses  
 Marolles-en-Brie  
 Morangis  
**Nogent-sur-Marne**  
 Noisieu  
 Orly  
 Ormesson-sur-Marne  
 Paray-Vieille-Poste  
 Périgny-sur-Yerres  
 Le Perreux-sur-Marne  
 Le Plessis-Trévisé  
 La Queue-en-Brie  
 Rungis  
**Saint-Mandé**  
 Saint-Maur-des-Fossés  
**Saint-Maurice**  
 Santeny  
 Sucy-en-Brie  
 Savigny-sur-Orge  
 Thiais  
 Valenton  
 Villecresnes  
 Villejuif  
 Viry-Chatillon  
 Villeneuve-le-Roi  
 Villeneuve-Saint-Georges  
 Villiers-sur-Marne  
**Vincennes**  
 Vitry-sur-Seine

## Unité 4.1

### La terrasse de Vincennes

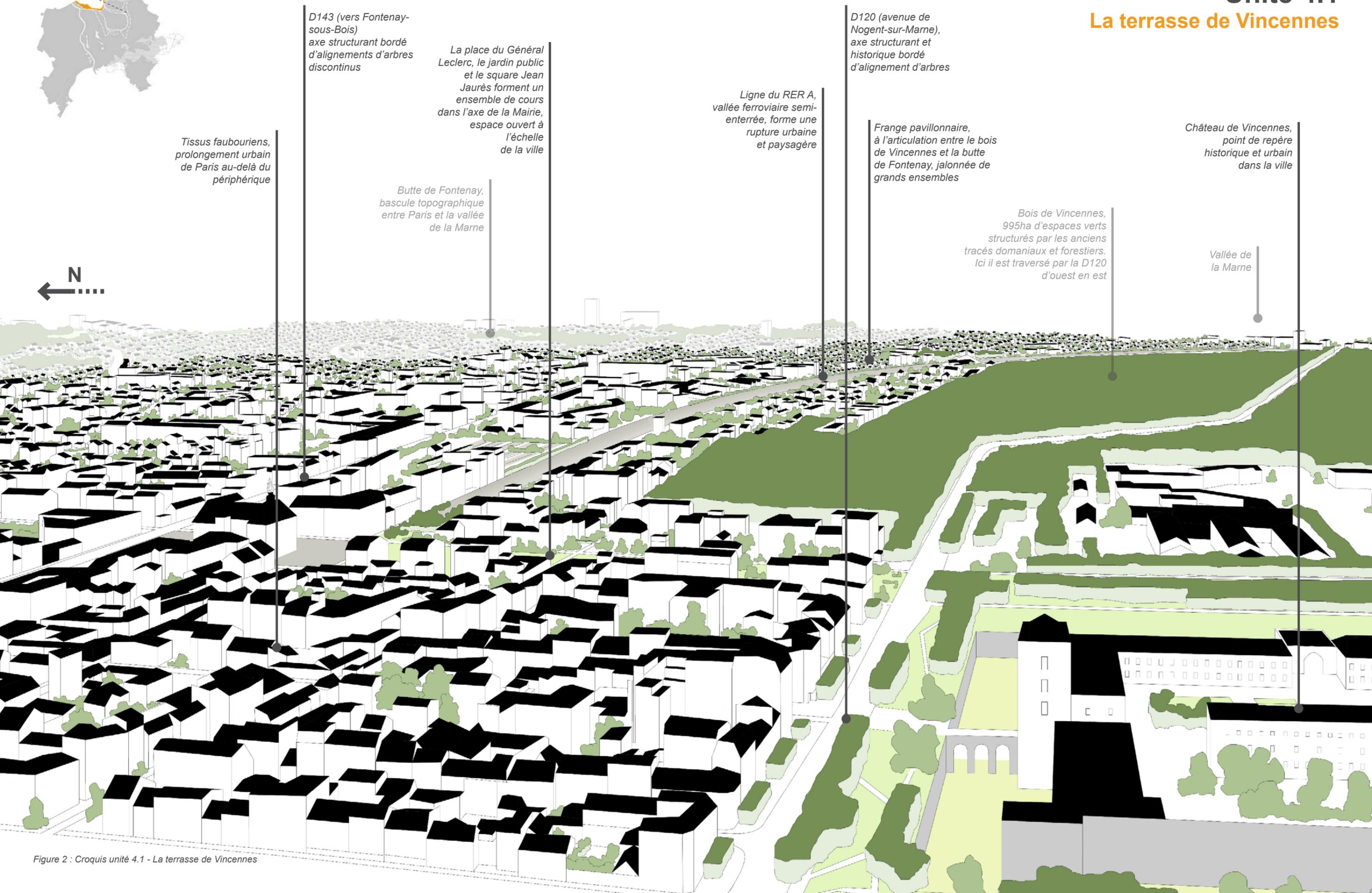
*La terrasse de Vincennes constitue la limite sud du plateau de Romainville, dominant la Marne sinueuse et le lit majeur de la Seine, faisceau infrastructurel aux portes de Paris. Elle est occupée majoritairement par le bois et des villes de Vincennes et de Saint-Mandé, ainsi que les parties hautes et haussmanniennes de Charenton-le-Pont et Saint-Maurice.*

*Attenant au périphérique, cette ceinture urbaine dense et faubourienne constituée autour du bois de Vincennes est marquée par les infrastructures autoroutières A4 et ferroviaires (RER, lignes nationales etc.). La forte présence de l'arbre et l'ordonnancement type haussmannien du bâti confèrent à ces quartiers son caractère propre et un cadre de vie de qualité.*



8 communes sur l'EPT 10  
Paris Est Marne & Bois





Tissus faubouriens, prolongement urbain de Paris au-delà du périphérique

D143 (vers Fontenay-sous-Bois) axe structurant bordé d'alignements d'arbres discontinus

La place du Général Leclerc, le jardin public et le square Jean Jaurès forment un ensemble de cours dans l'axe de la Mairie, espace ouvert à l'échelle de la ville

Butte de Fontenay, bascule topographique entre Paris et la vallée de la Marne

Ligne du RER A, vallée ferroviaire semi-enterrée, forme une rupture urbaine et paysagère

D120 (avenue de Nogent-sur-Marne), axe structurant et historique bordé d'alignement d'arbres

Frange pavillonnaire, à l'articulation entre le bois de Vincennes et la butte de Fontenay, jalonnée de grands ensembles

Bois de Vincennes, 995ha d'espaces verts structurés par les anciens tracés domaniaux et forestiers. Ici il est traversé par la D120 d'ouest en est

Château de Vincennes, point de repère historique et urbain dans la ville

Vallée de la Marne

Figure 2 : Croquis unité 4.1 - La terrasse de Vincennes

Une identité faubourienne et haussmannienne caractéristique  
Une terrasse boisée et urbanisée



### 1 Un faubourg, prolongement urbain et parisien

La ceinture agricole aux portes de Paris se métamorphose et les anciens bourgs ruraux se transforment en faubourgs haussmanniens dès le milieu du 19ème siècle. Ils ont rapidement acquis une densité urbaine similaire à celle de Paris pour en devenir le prolongement, tant par les formes bâties qu'ils proposent que par « l'embellissement » des espaces publics qui les composent. La présence du RER, du métro, d'axes structurants depuis Paris, de vastes espaces de nature domestiquée en font un territoire privilégié qui attire la bourgeoisie et les populations aisées. Elles investissent et habitent autour du bois de Vincennes.

### 2 De l'habitat pavillonnaire et dans les pentes

Résidences, villas et maisons de maître s'implantent à proximité du bois de Vincennes. Souvent positionnées au centre de la parcelle, elles forment un ensemble hétérogène de volume et de hauteur d'apparence harmonieuse par la forte présence de la strate arborée. Aux abords des reliefs, le tissu pavillonnaire s'adapte à la pente. Certaines parcelles sont héritées des pratiques agricoles autrefois présentes sur le territoire. Elles forment un

ensemble homogène qui marque la limite avec les tissus faubouriens.

### La ville en promontoire

La ville continue, qui s'adosse au périphérique, profite du relief plat de la terrasse de Vincennes. Dominant les boucles de la Marne et sa confluence avec la Seine, la ville se développe principalement sur une seule époque dès le début du 19ème siècle. Cette unité accueille la densité la plus forte du territoire de l'Atlas du Val-de-Marne avec des typologies d'habitats collectifs homogènes et ordonnancés qui correspondent à un mode opératoire haussmannien. À titre d'exemple (source INSEE - 2020) :  
- Vincennes 26 067 h/km2  
- Saint-Mandé 23 903,3 h/km2  
- Charenton-le-Pont 16 017,3 h/km2

### Une relation particulière avec Paris

Très tôt, avec l'arrivée du chemin de fer, la ville dense est connectée à Paris et constitue son aire urbaine. La gare de marchandises de Bercy participe à l'accélération du développement de ce territoire. Au nord, le RER A emprunte les anciennes lignes de chemin de fer ; la ligne 1 du métro se prolonge jusqu'au château de Vincennes. Au sud, la ligne 8 du métro longe le coteau de Gravelle puis descend dans la vallée de la Seine. L'ensemble de ces connexions en

transports en commun associé aux avenues urbaines qui s'étendent depuis Paris confère aux communes attenantes un statut de faubourg plus que celui de banlieue.

### 3 Une présence arborée structurante : bois et alignements

Le bois de Vincennes constitue une pièce de nature urbaine autour de laquelle une frange habitée, bourgeoise et résidentielle est venue se constituer. Cette « lisière citadine » imprègne fortement le cadre de vie : la présence des arbres est renforcée par les alignements qui tissent des liens dans la ville et structurent l'espace public. Ce même dispositif d'alignement d'arbres accompagne les grandes artères de cette unité : au sud la D6 axe historique en direction de la plaine centrale de la Seine, au nord la D120 et la D143 traversent la butte de Fontenay.

### Au bord de l'eau

Le long de la Marne, une autre ambiance plus confidentielle se déroule le long de la Marne et confère une impression « hors du temps » à la promenade Paul Cézanne. Elle relie le pont de Charenton à Créteil en suivant le tracé du quai.

Sur l'île de Charentonneau, entre deux bras de la Marne, un ancien moulin à grain moyenâgeux s'est transformé en guignette au 19ème siècle et a inspiré de nombreux peintres, notamment Paul Cézanne. Incendié en 1883 puis abandonné, le site retrouve vie en 1991 avec la reconstruction d'une salle des fêtes au nom de « Moulin Brûlé ».

## Synthèse

L'extrémité sud du plateau de Romainville est constituée par un vaste plateau boisé entouré d'une frange urbaine pavillonnaire et faubourienne. Cette situation est unique dans le territoire de l'Atlas et dans le Val-de-Marne. Elle est confortée par une forte présence de la nature en ville qui prolonge cette ambiance paysagère singulière dans les tissus urbains.



Saint-Maurice : Côteau boisé et habité

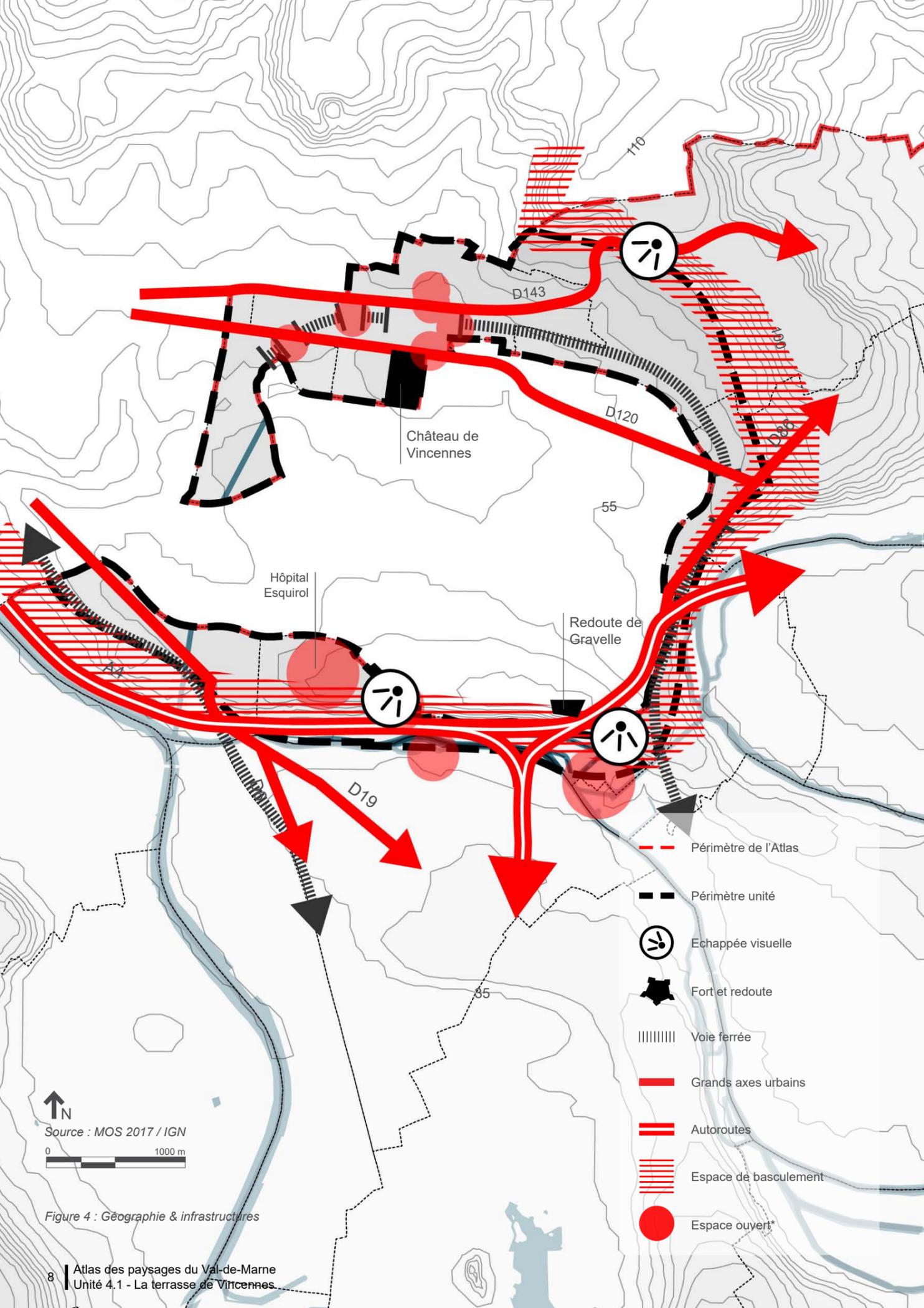
Source : MOS 2017 / IGN  
0 1000 m

Figure 3 : Identité & territoire

# Valeurs clés des paysages

## Géographie & infrastructures

Une géographie en promontoire  
Des axes structurants depuis Paris



### Un dispositif géographique singulier

Composée de buttes, de terrasses et de coteaux, l'extrémité sud du plateau de Romainville est le dernier promontoire rocheux sur lequel vient glisser la Marne avant de rejoindre le lit majeur de la Seine.

En surplomb sur les dernières boucles de la rivière à Joinville-le-Pont et Nogent-sur-Marne, une partie du linéaire des coteaux domine la vallée de la Marne et regarde vers le plateau Briard.

Le coteau de Gravelle offre des vues directes sur la capitale et le sud du département.

### La particularité du coteau de Gravelle

L'exploitation de calcaire grossier à Charenton-le-Pont a démarré dès le Moyen-Âge et a perduré jusqu'au 19ème siècle pour l'extraction de matériaux servant d'empierrement. Cette activité manifeste la richesse du sous-sol, notamment par l'exploitation de carrières. Ils ont contribué aux aménagements du territoire.

### Deux configurations topographiques pour un même tissu urbain

La terrasse de Vincennes affiche une importante planimétrie sur laquelle se prolongent les ambiances citadines et ordonnancées voisines de Paris.

Les limites du plateau sont dessinées par de fortes pentes qui accueillent sur leurs rebords cette même trame qui se fragmente. Sur ce dispositif géographique, les tissus pavillonnaires sont positionnés en balcon sur les vallées de la Seine et de la Marne. Cette situation offre aux détours de certaines rues ou à l'arrière des parcelles privées, des longues échappées visuelles comme par exemple au détour de la rue Arthur Croquette ou encore dans le prolongement de la place de Valois à Charenton-le-Pont.

### Deux édifices qui révèlent la géographie

Le château de Vincennes et son donjon, initialement réserve de chasse devenue résidence royale, forteresse puis garnison militaire, est actuellement un lieu de mémoire nationale et d'archives. Malgré son allure martiale, son implantation atypique ne répond pas aux traditionnelles implantations en promontoire, puisqu'il est implanté en plein milieu d'une terrasse calcaire du plateau de Romainville.

La redoute de Gravelle est un des maillons complémentaires des 16 fortifications défensives répondant à la doctrine militaire des années 1840-1845. Son implantation et sa construction répondent au classique emplacement stratégique, en haut des contreforts naturels qu'elle domine. Elle surplombe les routes principales d'accès à Paris, ici l'axe historique formé par le tracé de la D6 qui se divise en deux au niveau de la confluence de la Seine et de la Marne.

### Des infrastructures marquantes qui entaillent le paysage

Le tracé de l'autoroute A4 débute en pied de coteau au niveau de Charenton-le-Pont et de Saint-Maurice pour rejoindre la boucle de Champigny-sur-Marne. Cette infrastructure d'échelle métropolitaine vient gommer toute possibilité de lecture du paysage et de sa géographie. L'autoroute dissocie d'un côté les rives de la Marne et de la Seine, et de l'autre les coteaux habités, comme autrefois l'ancien canal de Saint-Maurice, ponctués d'écluses. En remontant sur le plateau au droit de la redoute de Gravelle, le tracé de l'A4 révèle le basculement topographique et offre quelques grandes échappées visuelles.

Au nord du bois de Vincennes, le passage des lignes de chemins de fer crée une cavée étroite et profonde dans la ville.

### Des avenues parisiennes

Au sud, la D6 en direction de Maisons-Alfort longe le coteau de Gravelle. Au nord, la D120 traverse le bois de Vincennes en direction de Nogent-sur-Marne et la D143 plus confidentielle en direction de Fontenay-sous-Bois, structure le territoire. Ces avenues s'étirent depuis Paris en franchissant le périphérique et connectent les villes entre elles.

### Richesses

Des paysages confidentiels et quelques échappées visuelles qui apparaissent comme des lieux-clés, révélateurs de la géographie, de l'histoire et des usages de ce territoire.

Une planimétrie chahutée en bord de coteau qui offre de longues vues permettant d'appréhender la géographie.

### Faiblesses

Des infrastructures impactantes, étanches qui gomme la géographie et déconnectent les espaces entre eux. Des vues courtes, des horizons encombrés, peu de repères dans la ville par manque d'espaces ouverts.

### Problématiques

Les grandes échappées visuelles et les cônes de vue sur la vallée de la Seine et Paris

Les repères dans la ville comme éléments de compréhension du territoire, de sa géographie et de sa richesse

Les espaces ouverts\* dans la ville dense comme espaces et lieux de respiration, comme cadre de la qualité de vie urbaine

Source : MOS 2017 / IGN  
0 1000 m

Figure 4 : Géographie & infrastructures

# Valeurs clés des paysages

## Typologies urbaines

Une typologie urbaine homogène et quelques exceptions  
Une relation de cousinage avec Paris



1 Vincennes : Centre ville



2 Charenton-le-Pont : Ensemble d'immeubles ordonnancés



3 Saint-Maurice : Commerces et immeubles ordonnancés



4 Vincennes : Ensemble d'immeubles ordonnancés



5 Vincennes : Résidences semi-ouvertes



6 Charenton-le-Pont : Tissus mixtes



7 Joinville-le-Pont : Immeubles et résidences semi-ouvertes



8 Nogent-sur-Marne : Quartiers pavillonnaires



9 Vincennes : Tissus mixtes en lisière du bois



10 Fontenay-sous-Bois : Bâtiment industriel et patrimonial



11 Saint-Maurice : Grand ténement



12 Fontenay-sous-Bois : Grand ténement

### De l'habitat rural à la densité faubourienne

Quelques tissus plus anciens, hérités d'une organisation rurale, perdurent dans certains cœurs de ville comme à Saint-Mandé, Charenton-le-Pont ou encore Saint-Maurice. Ces quelques paysages, parfois à flanc de coteau, témoins d'un passé rural, ont un dispositif urbain plutôt organique autour et à proximité des édifices religieux.

Ils ont généralement été bousculés par l'organisation rigoureuse et ordonnancée des règles haussmanniennes : hauteur et nombre d'étages, alignement à la rue, adressage direct, rythme des façades, matériaux, implantation à l'alignement etc. qui ont fabriqué les tissus denses faubouriens.

Des franges d'habitats individuels constituées de maisons de maître, villas et pavillons marquent les espaces de transition en limite de coteaux et autour du bois de Vincennes.

### Tissus faubouriens et ordonnancés

(Photographies n° 1, 2, 3 et 4)

La grande majorité des tissus urbains de la terrasse de Vincennes s'inscrit dans la trame héritée des grands travaux haussmanniens. La ville dense et continue est organisée suivant de grandes artères urbaines qui se prolongent depuis Paris dans le territoire : - à Vincennes, le Cours de Vincennes devient l'avenue de Paris (D120) dont la particularité est de ne pas être axé sur le château de Vincennes, le longeant au nord - à Charenton-le-Pont, l'axe historique avenue de la porte de Charenton devient la rue de Paris (D6).

L'organisation urbaine est constituée par des immeubles de hauteur constante et ordonnancés. De larges voies rectilignes desservent l'ensemble des îlots habités laissant place à une végétation relictuelle. Les grands axes de circulation sont plantés d'alignements parfois discontinus qui permettent de se repérer aisément dans la ville.

Une trame de rues habitées et constituées d'immeubles contigus prolonge cette organisation citadine.

### Cité militaire et cité de villégiature

L'extension de la ville sous l'influence de Haussmann au 19ème siècle semble régulier et homogène mais il a obéi à deux logiques d'extension distinctes : l'une militaire liée au château de Vincennes, l'autre plus bourgeoise des villégiatures. En s'éloignant de Paris, en contre-bas du coteau de Gravelle, l'intimité avec le bois se perd et des ambiances routières prennent le dessus.

### Les quartiers résidentiels mixtes

(Photographies n° 5, 6, 7, 8 et 9)

Entre résidences, maisons de maître, villas et pavillons de banlieue, le tissu mixte s'étend jusqu'au pied de la butte de Fontenay. Il présente deux visages résidentiels distincts : - la frange cossue et bourgeoise au

nord, en lisière du bois de Vincennes le long de la voie ferrée, où les ambiances forestières dominent par la forte présence des arbres dans les jardins. Au sud du bois, cet agencement se retrouve le long de l'avenue de Gravelle.

- les trames de rues de banlieue qui alternent entre maisons individuelles et immeubles collectifs bas offrent des ambiances plus résidentielles où la présence du végétal se fait plus confidentielle.

Cet agencement urbain très organisé est parfois animé ponctuellement de quelques immeubles discontinus. Ces ensembles sont généralement arborés et sont intégrés dans la trame urbaine, tant par l'implantation des immeubles que par le traitement des limites.

### Des grands tènements\* ponctuels

(Photographies n°10, 11 et 12)

L'Hôpital Esquirol à Saint-Maurice apparaît comme un quartier à part entière dans la ville, ceinturé de murs et de grilles construit sur une terrasse à flanc de coteau. Il y accueille deux établissements qui vivent isolément du reste de la ville.

Le premier date du 16ème siècle et a pour vocation de recevoir des malades pauvres accueillis par une congrégation religieuse.

La construction du second est liée aux gigantesques travaux d'urbanisme qui vont métamorphoser Paris à partir de 1850 et dont la fonction initiale est destinée à accueillir les ouvriers blessés et accidentés.

Une activité industrielle en limite d'unité s'insère dans le tissu urbain de la terrasse de Vincennes. Par exemple, l'atelier de maintenance RATP et une société de laboratoire (Cenexi) ont toutes les deux une échelle de bâtiment qui ne dénote pas (qui s'harmonise) avec le contexte.

Il existe un potentiel d'espace tant spatial (ouverture) que patrimonial (héritage d'un bâti industriel de qualité) de reconversion disséminé dans la ville.



Source : MOS 2017 / IGN  
0 1000 m

Figure 5 : Typologies urbaines

# Valeurs clés des paysages Typomorphologie\*

Un continuum faubourien et résidentiel omniprésent  
Une ponctuation d'événements urbains

1- Tissus de continuum bâti constituant l'espace public, composés :  
- d'ensembles d'immeubles ordonnancés  
- de centres-villes nouveaux de polarités urbaines

Les quartiers résidentiels mixtes

2- Tissus d'immeubles / bâtiments discontinus, composés :  
- de résidences semi-ouvertes

3- Tissus de maisons individuelles composés :  
- de quartiers pavillonnaires  
- maisons groupées

4- Tissus d'activités et d'équipements, composés :  
- de grands tènements territoriaux  
- de petites poches industrielles dans la ville

5- Bâtiments identitaires  
- bâtiments repères et patrimoniaux

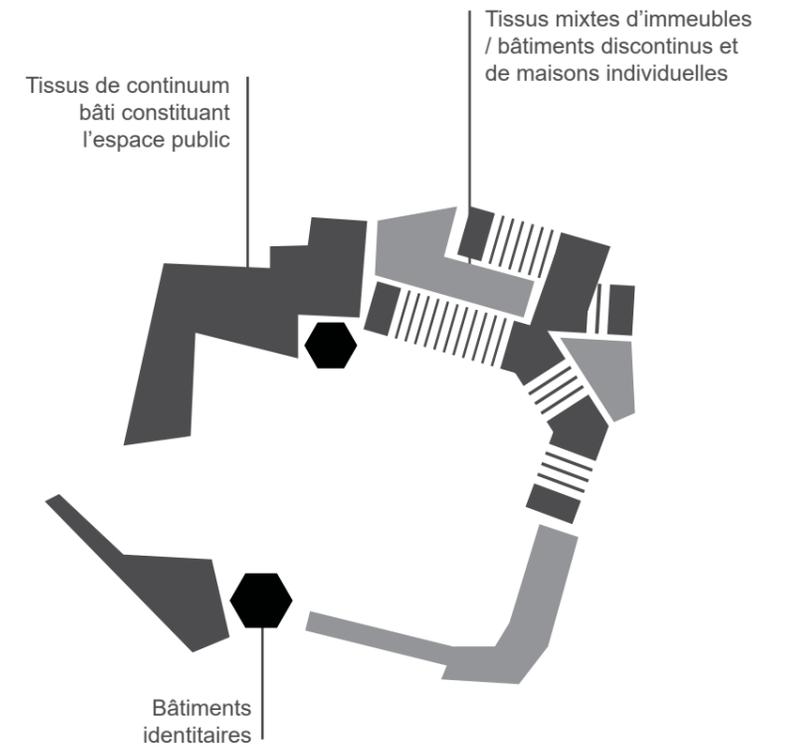


Figure 6 : Schéma simplifié des typomorphologies\*

Sur la terrasse de Vincennes, une densité urbaine et parisienne se manifeste de façon constante et se conjugue avec une variété d'immeubles et de typologies architecturales qui s'y côtoient harmonieusement.

**Richesses**  
Une homogénéité des tissus urbains et des espaces publics structurés  
Une échelle citadine parfois plantée en cœurs d'îlots dans les tissus faubouriens et pavillonnaires  
Un patrimoine bâti identifiant et patrimonial qui prolonge le caractère Parisien  
La présence du bois de Vincennes et d'une strate arborée qui est souvent visible depuis les espaces publics

**Faiblesses**  
Un manque d'espaces ouverts et de respirations dans le tissu urbain continu

## Problématiques

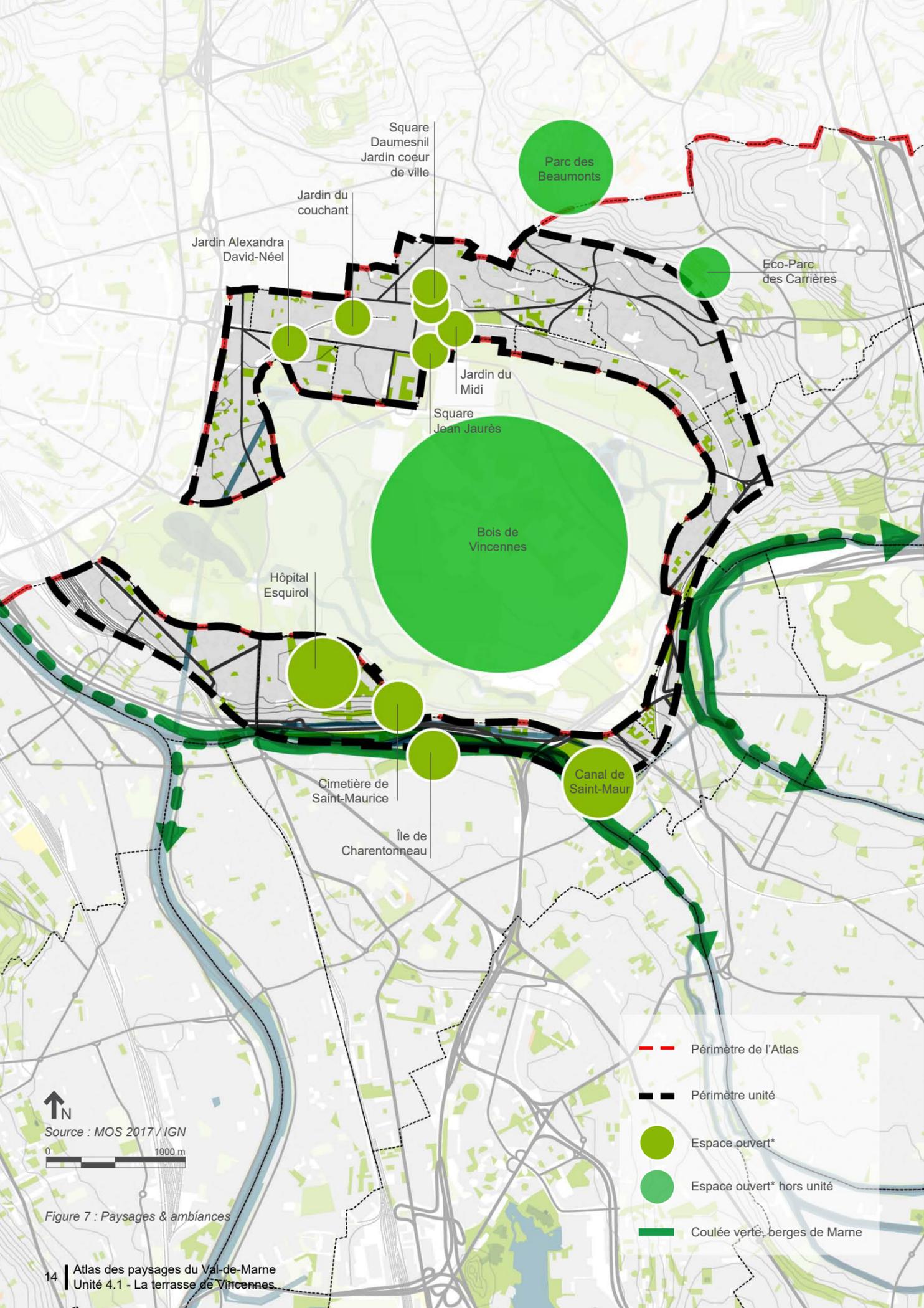
Les ambiances urbaines et faubouriennes, échelles citadines à conforter

La perméabilisation des sols dans les quartiers, un levier d'adaptation face aux enjeux climatiques

# Valeurs clés des paysages

## Paysages & ambiances

Une nature perçue en ville  
Un bois fédérateur



D'une façon générale, l'impression de nature est présente dans les tissus urbains de la terrasse de Vincennes. Elle se manifeste par des alignements d'arbres sur les grands axes urbains qui prolongent la strate arborée du bois, espace vert d'échelle métropolitaine.

Quelques espaces publics, jardins et squares jalonnent les tissus urbains et offrent un complément au 995 hectares arborés, inféodés à Paris. Ils forment un réseau d'espaces relais dans la ville, support d'usages et d'une nature maîtrisée.

**Le bois de Vincennes**  
Cette forêt citadine est un reliquat de l'immense forêt de Rouvre ou de Rouvray (du latin robur : chêne) qui s'étendait il y a 20 siècles, au nord de l'ancienne Lutèce. Ses transformations successives en réserve de gibier puis forêt de chênes vont se succéder jusqu'au 17<sup>ème</sup> siècle. Les tracés rectilignes d'avenues et de ronds-points en étoile l'ouvrent au public, modifiant les usages. Cette nouvelle vocation va se renforcer par son évolution en parc paysager lors des grands travaux haussmanniens de la capitale avec la plantation de nombreux arbres exotiques, la construction des pièces d'eau (lac Daumesnil notamment) et des cascades artificielles conduit par Adolphe Alphand. Dans les années 1930, en complément de la ménagerie du Jardin des Plantes, s'y installe un parc animalier (qui deviendra le zoo de Vincennes). Fortement impacté par la tempête de 1999, le bois de Vincennes a fait l'objet depuis d'une campagne de replantation. Le bois de Vincennes conserve sa valeur de poumon vert dans la ville et influence fortement le cadre de vie des quartiers alentours. À l'échelle du grand paysage, il dessine une accroche entre Paris et sa banlieue.

**Une ponctuation de petits squares et placettes arborées**  
Dans les tissus de la ville faubourienne, quelques petits espaces publics jardinés et des placettes arborées viennent s'insérer. Aucun grand parc ou jardin public n'est aménagé sur cette lisière fine et habitée qui ceinture l'importante masse arborée du bois de Vincennes. Les espaces publics d'échanges, de

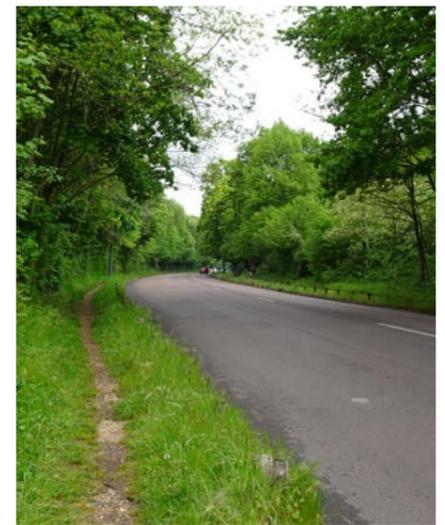
rencontres entre habitants et d'activités récréatives, restent majoritairement confidentiels à l'image des « jardins suspendus de Vincennes », en plein cœur de ville. Ce dernier propose un usage de jardin potager déconnecté des tissus environnants et même du sol.

À Vincennes, un axe urbain et paysager nord-sud reliant la mairie au bois est le support de jardins linéaires contemporains malgré une partie sur dalle. Cet axe prend d'ailleurs le nom de « cours » et non d'« avenue », lui conférant un statut de lieu de promenade plus que de circulation automobile.

**Les grandes artères paysagères**  
Les grandes avenues d'entrée sur la terrasse de Vincennes depuis Paris, ainsi que les axes historiques (anciennes RN), sont toutes accompagnées d'alignements d'arbres majestueux. Les autres rues sont plus minérales et la végétation qui s'y manifeste est celle qui déborde des grands murs ou des grilles des propriétés privées.

**Des cimetières dans la ville**  
Ils sont aménagés comme des pièces urbaines étanches, insérées dans la ville faubourienne. Leurs limites avec la ville sont souvent constituées de murs ; la présence de la végétation est limitée et principalement composée de conifères. Le cimetière de Saint-Maurice, installé sur le rebord des coteaux boisés de Gravelle, est une enclave confidentielle en belvédère sur la plaine basse de la Seine. (voir fascicule Fondements territoriaux : panoramas et points de vues)

**Une orée boisée et habitée**  
L'artificialisation du bois de Vincennes pour en faire une vitrine jardinée parisienne a nécessité la préemption des terrains appartenant aux villages alentours. Malgré tout, les usages et les constructions en lisière immédiates semblent avoir conservé leur relation avec l'ancienne forêt, notamment sa vocation récréative au contact de la nature. Une vaste campagne de réhabilitation du bois de Vincennes s'accompagne d'une protection des franges en site classé depuis 1980.



Charenton-le-Pont : Bois de Vincennes

**Richesses**  
Une ponctuation irrégulière de petits squares, de placettes, autant de déclinaisons de la nature, variables dans la ville dense et continue  
Un bois, véritable réservoir de biodiversité  
Une strate arborée structurante dans la ville.

**Faiblesses**  
Un manque d'espace de nature et de respiration dans le tissu haussmannien continu  
Une pression foncière constante quelle que soit la nature des espaces ouverts  
Une présence boisée forte qui ne se prolonge pas dans les espaces publics.

**Problématiques**  
La place des espaces de nature, éléments de stratégie d'aménagement  
La nature en ville, en pleine terre, quel que soit le tissu urbain et le foncier (privé ou public) à valoriser

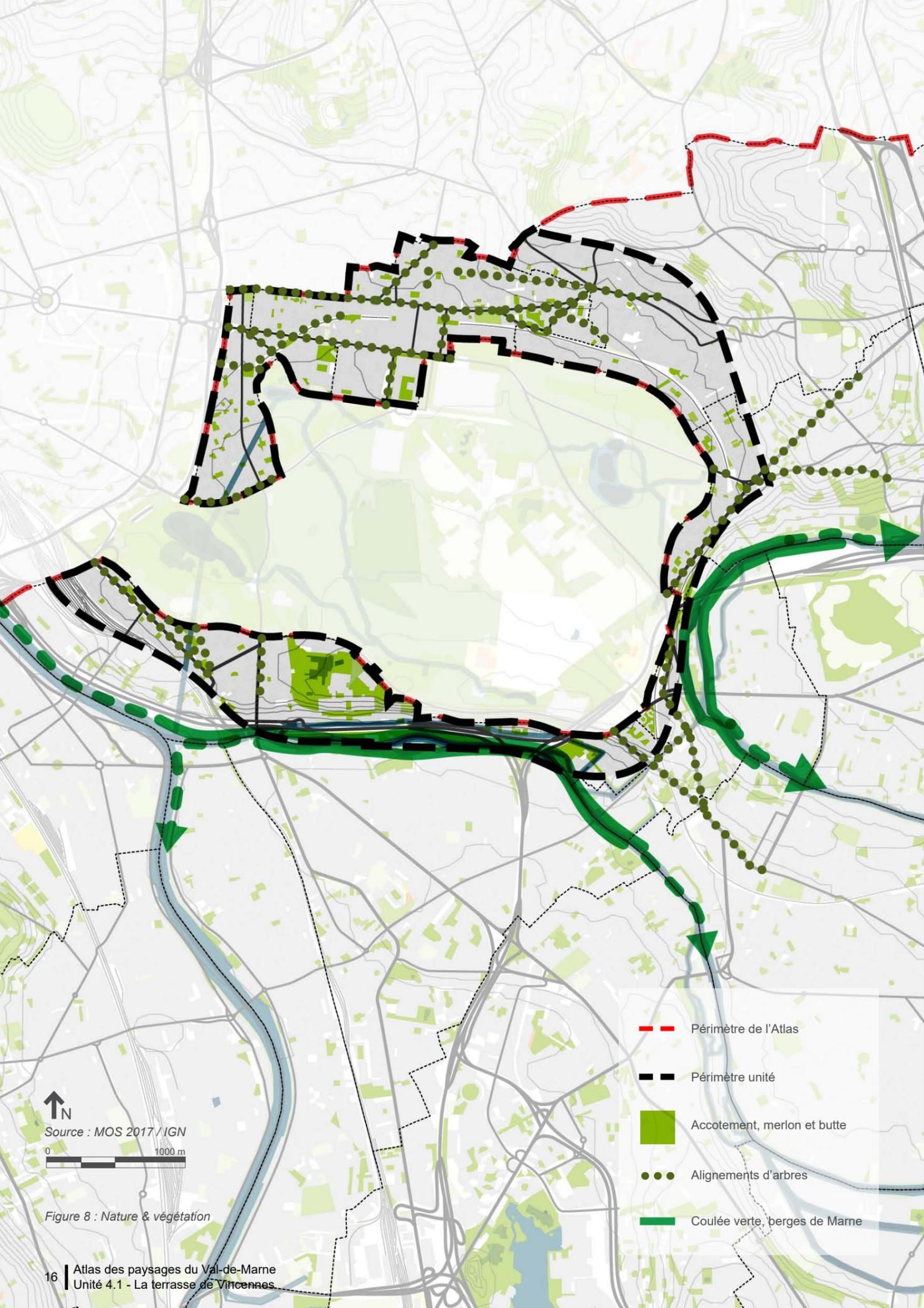
Source : MOS 2017 / IGN  
0 1000 m

Figure 7 : Paysages & ambiances

# Valeurs clés des paysages

## Nature & végétation

Une armature paysagère de nature domestiquée indispensable



### La nature sur la terrasse de Vincennes : une strate arborée dominante

Outre le bois de Vincennes, le tissu urbain continu ne laisse que peu de place à la nature. Celle-ci émerge dans les interstices, les pentes des coteaux, ou encore les espaces résiduels inconstructibles.

Sur la partie sud de l'unité, en rebord de terrasse, sur le coteau de Gravelle, les boisements sont nombreux et prolongent les ambiances forestières vers la vallée, noyant les infrastructures et les mettant à distance des habitations.

Sur la partie nord de l'unité, seul le cours des Maréchaux / Marigny à Vincennes offre un espace ouvert, paysager et structurant dans la ville.

L'alignement d'arbres constitue la forme dominante végétale dans l'espace public. Il est cantonné aux grandes avenues et rues principales. Les tracés des grands équipements routiers (A4) et ferroviaires (RER A) s'accompagnent d'une épaisseur arborée importante et linéaire discontinue, fabriquant par endroit des effets de vallée verdoyante.

Pour le reste, la nature est fortement contrainte et repoussée en cœurs d'îlots ou limitée aux jardins des maisons individuelles. Elle y est perçue comme maîtrisée.

### Quelle place donner à la nature dans la ville sur la terrasse de Vincennes ?

La qualité des paysages de la terrasse de Vincennes passe par une réintroduction de la biodiversité dans la ville, aujourd'hui disséminée, circonscrite et fragmentée, trop souvent relictuelle.

La (ré)ouverture des tissus urbanisés est essentielle et les échelles d'intervention sont multiples :

- l'échelle de la terrasse de Vincennes
- l'échelle des quartiers (indépendamment des limites communales)
- l'échelle de l'avenue, du cours, de la rue, du square (en lien avec le bois de Vincennes)
- l'échelle domestique du jardin

Seule la strate arborée qui se diffuse dans la ville forme une véritable richesse paysagère. Par exemple :

- la présence de l'arbre au droit des axes principaux ou en cœur d'îlots marque l'identité du lieu et la qualité du cadre de vie, réduit les effets d'îlot de chaleur, contribue à la biodiversité, génère des puits de carbone etc.
- la végétation présente dans les espaces privés, notamment dans les jardins de maisons individuelles, constitue une strate arborée et arbustive qui participe à l'ambiance paysagère de l'espace public.

Chaque espace a sa place et son rôle pour contribuer activement à la qualité urbaine du cadre de vie.

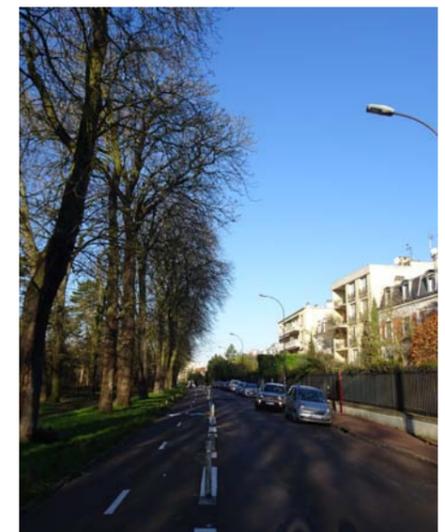
### Stratégie de mise en œuvre

Sur le plateau de Vincennes, le couvert végétal est constitué de grandes masses arborées qui habillent les accotements d'infrastructures, les espaces privés et semi-publics où l'arbre joue un rôle essentiel et/ou les actions portées par la collectivité sont aujourd'hui restreintes.

Un projet de paysage urbain apparaît essentiel à mettre en œuvre et devra étudier :

- le répertoriage et la qualification des arbres existants (inventaire)
- la prise en compte des continuités écologiques (ex : la Marne et ses îles une continuité identifiée comme fragile dans le Schéma régional de cohérence écologique)
- la requalification des espaces publics dans les quartiers d'habitation pour y conforter la nature et les usages associés
- les coutures urbaines entre chaque lieu et plus spécifiquement autour des franges de l'A4 et des berges de la Marne
- la poursuite du parc linéaire et naturel le long de la Marne d'échelle métropolitaine (plan bleu départemental).

La pression foncière et la densification ne doivent pas être des prétextes à la suppression des espaces résiduels qui pourraient devenir des lieux de nature et de respiration. Les limites, les franges et les lisières sont des espaces de transition et de médiation pour une harmonisation paysagère et une diffusion de la trame verte.



Fontenay-sous-Bois : Lisière boisée habitée

### Richesses

Un peuplement arboré ordonnancé, patrimoine de nature dans la ville  
 Une forte végétalisation des abords de l'A4, des coteaux de Gravelle et de la Marne au droit du pincement de la boucle de Saint-Maur.

### Faiblesses

Des espaces de nature fortement contraints, parsemés, fragmentés, enclavés  
 Des espaces publics fortement minéralisés, imperméabilisés  
 Une pression foncière importante liée à la densification de la ville  
 Des cimetières fermés sur eux même fortement imperméabilisés

### Problématiques

Une stratégie paysagère d'ensemble à l'échelle du plateau de Vincennes en lien avec le bois de Vincennes

La place indispensable des espaces libres, verts et paysagers dans le territoire

Une présence végétale généreuse qui ne soit pas simplement réduite à un accompagnement

Source : MOS 2017 / IGN

0 1000 m

Figure 8 : Nature & végétation



77%	<b>espace artificialisé</b> tendance d'évolution +0,1%	20%	<b>espace libre</b> tendance d'évolution -0,3%	3%	<b>espace naturel</b> tendance d'évolution -0,5%	0%	<b>espace agricole</b> tendance d'évolution 0%
-----	---	-----	---	----	---	----	---



Figure 9 : Socle géographique

### Des repères géographiques de compréhension du territoire

- Répertoire les échappées visuelles en rebord de terrasse (espace de basculement) et les cônes de vue existants comme espaces de perception du paysage.  
Exemple : réglementation des hauteurs des constructions en tirant partie du dénivelé, pentes et terrasses des coteaux.

- Limiter les effets de coupure entre les tissus urbains et les infrastructures et créer des transitions en lien avec la Marne.

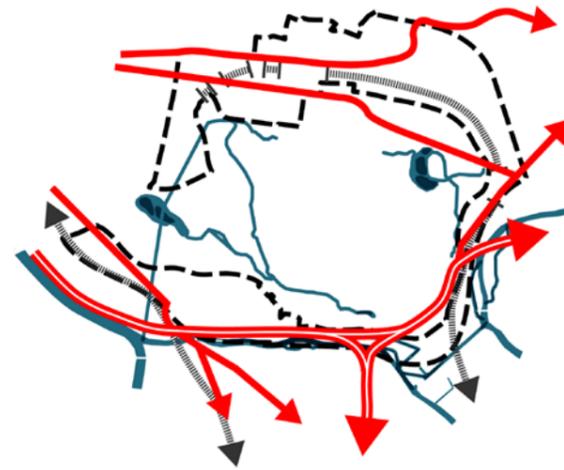


Figure 10 : Axes de composition

### Un projet commun autour la D6, la D143 et des lisières du bois de Vincennes

- Établir une stratégie de recomposition paysagère et urbaine pour les axes structurants N6 et D143 et exploiter leurs potentielles de requalification en lien avec les berges de la Marne.

- Considérer et maintenir les effets de diffusion et de perméabilité du bois de Vincennes dans la ville : diversité des ambiances, protection et valorisation des espaces de lisière



Figure 11 : Espaces urbains

### Un maillage vert, support de continuités douces dans les tissus urbains

- Renforcer les liens visuels et physiques entre le bois de Vincennes et la ville, utilisé comme lieux récréatifs et de déplacements (doux / actifs), par un travail sur les espaces de transition et de médiation.  
Exemple : introduction d'essences forestières dans les espaces publics, collectifs et privés attenants au bois.

- Composer avec les dispositifs de végétation existants et favoriser les perméabilités entre les espaces publics et les espaces arborés comme valeurs fondatrices des paysages pour concilier ville et bois.

- Identifier les dispositifs de végétation patrimoniaux en place, motifs paysagers, urbains et éléments singuliers des lieux : les alignements, les mails d'arbres qui soulignent les axes et lieux historiques, les cœurs d'îlots végétalisés qui débordent sur l'espace public, les arbres remarquables et isolés.

## Quatre enjeux majeurs Porteurs de projet



Figure 12 : Espaces paysagers

### Les franges du bois de Vincennes, les rives de la Marne, composantes territoriales

- Développer des continuités de déplacements (doux / actifs) le long de la Marne, parc linéaire en lien avec le maillage urbain et axe de découverte privilégié du paysage (confluence, ripisylves\* etc.).

- Conforter la nature existante, en pleine terre, quelques soient les tissus urbains et fonciers (privés ou publics) dans les opérations de renouvellement et de construction, comme supports de biodiversité indispensable (désimperméabilisation des sols, pleine terre pour les végétaux, îlot de fraîcheur, infiltration de l'eau pluviale etc.).

# Index des figures

## table des illustrations

L'index des figures répertorie l'ensemble des illustrations. Chaque figure est numérotée, nommée et référencée par page.

### **P2**

- Figure 1 : Périmètre de l'Atlas  
unité 4.1 - La terrasse de Vincennes

### **P4**

- Figure 2 : Croquis unité 4.1 - La  
terrasse de Vincennes

### **P6**

- Figure 3 : Identité & territoire

### **P8**

- Figure 4 : Géographie &  
infrastructures

### **P12**

- Figure 5 : Typologies urbaines

### **P13**

- Figure 6 : Schéma simplifié des  
typomorphologies\*

### **P14**

- Figure 7 : Paysages & ambiances

### **P16**

- Figure 8 : Nature & végétation

### **P20**

- Figure 9 : Socle géographique  
- Figure 10 : Axes de composition

### **P21**

- Figure 11 : Espaces urbains  
- Figure 12 : Espaces paysagers



# ATLAS DES PAYSAGES VAL DE MARNE

Version numérique  
Dépôt légal : Mai 2024  
N°ISBN : 978-2-11-172439-6